

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

DELIBERATIONS ETUDIEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

1. STEP : devis pour le contrat d'assistance technique
Accord à l'unanimité
2. Aménagement et sécurisation des cheminements piétons et du carrefour RD72 / RD 333 : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre signé le 13/10/2023
Accord à l'unanimité
3. Aménagement et sécurisation des cheminements piétons et du carrefour RD72 / RD 333 : engagement de travaux, plan de financement et sollicitation d'aide
Accord à l'unanimité
4. Opposition au transfert de pouvoir de la publicité extérieure
Accord à l'unanimité

Publié sur le site internet de la commune le : 15/02/2024

Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont

